

Atelier 5 : les contributions de la collectivité pour la réussite d'un projet

Sensibilisation

Intérêts pour réaliser un projet

6 mois à 1 an

Emergence

Décision de réaliser le projet

- Etude opportunité
- Choix BE
- Etude de faisabilité

1,5 an à 5 ans ...

1 à 3 ans (sans recours)

Développement

Autorisations administratives et financements obtenus

- Développement sociétal (communication, concertation)
- Développement technique (choix des options techniques et de l'assembler, études injection, sécurisation gisements et foncier)
- Développement administratif (études réglementaires : PC, ICPE, plan d'épandage, etc.)
- Développement financier et juridique (demandes financement, gouvernance)

1 an

Construction

15 à 20 ans

Exploitation

Implications de la collectivité

Mise à disposition de ressources humaines

- Ex : Réunion de présentation aux acteurs économiques

Implication financière

- Ex : commande et financement d'une étude de faisabilité territoriale

Implications de la collectivité

Mise à disposition de ressources humaines

- Ingénierie financière pour répondre aux appels à projets nationaux Ademe, GRDF
- **Rôle fédérateur et d'interface de la collectivité** : entre acteurs possibles d'un projet (entre un industriel et des agriculteurs par ex), entre porteurs de projets et riverains, entre porteurs et acteurs économiques (IAA apporteurs d'intrants, sécurisation besoins de gaz des industriels)

- Appui aux porteurs de projet pour communication avec riverains à l'issue de l'étude de faisabilité

Appui financier

- Prise en charge de tout ou partie du reste à charge de l'étude de faisabilité

Implications de la collectivité

Mise à disposition de ressources humaines

- Animation de groupes projet (structuration de la gouvernance, etc.)
- Appui à la concertation avec les riverains (via journal communal, co-organisation d'échanges de concertation, etc.)
- **Ingénierie financière** : ex MDL obtention aide pour station BioGNV, aide pour conversion moteurs au BioGNV

Appuis financiers

- Co-financement du reste à charge des études de développement (partage du risque)
- Prise de participation dans les fonds propres

Appuis techniques

- Mise à disposition de foncier, modification PLU
- Engagement fourniture d'intrants (biodéchets)
- Facilitation du plan de circulation et des adaptations voiries
- Sécurisation des besoins en énergie (développement flotte captive BioGNV)

Implications de la collectivité

Exploitation des unités (step) en régie
Contribution aux décisions stratégiques si au capital de l'unité